



Journée technique APORA

En partenariat avec :



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

Sur le thème :

**Installations classées pour la protection
de l'environnement :**

*Bilan 2022 & priorités 2023 de la DREAL AuRA
Prévention des risques accidentels, Post-Lubrizol
& risque foudre*

Défense incendie : gérer l'extinction & la rétention

Le mardi 28 mars 2023

En présentiel

À la Cité des Entreprises- 60 avenue Jean MERMOZ – 69373 Lyon

**ASSOCIATION RÉGIONALE
DES ENTREPRISES
POUR L'ENVIRONNEMENT
INDUSTRIEL**

La Cité des Entreprises
60, avenue Jean Mermoz • 69373 LYON CEDEX 08
Tél. **04 78 77 07 40** • assoc.apora@apora.org • www.apora.org

Journée technique APORA du 28 mars 2023

Bilan 2022 & Priorités 2023 de la DREAL AuRA

8h30 Accueil des participants (*café d'accueil*)

9h00 Ouverture de la journée

Dominique BONO – Président d'APORA

9h15 Bilan 2022 de l'action de l'inspection des ICPE

Contrôles réalisés en 2022 par l'inspection : chiffres, bilan et perspectives

Etienne PERROT – DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

9h45 Thèmes d'actions 2023

Priorités de l'action de l'inspection en 2023 : thématiques nationales ([instruction du 12 décembre 2022](#)) et priorités régionales. Orientations stratégiques pluriannuelles de l'inspection ([circulaire du 27 janvier 2023](#))

Christophe RIBOULET – DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

10h30 Sécheresse : préparation de l'étiage 2023

Retour sur les échanges avec les fédérations professionnelles, adaptation au régime général de restriction et [Plan de Sobriété Hydrique](#)

Sarah BONNEVILLE – DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

10h50 Pause

Prévention des risques accidentels, Post-Lubrizol et risque foudre

11h10 Prévention des risques accidentels

Nouveautés de l'arrêté du 4 octobre 2010, attentes de l'inspection sur les dispositions applicables issues du Post-Lubrizol

Thomas DEVILLERS – DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

12h00 Protection contre la foudre des ICPE

Modifications apportées par l'arrêté du 28 février 2022 et leurs conséquences

Fabrice PERROUX & Marc PAWLIEZ – ALTUSIA Conseil

12h40 Déjeuner

Défense incendie : gérer l'extinction et la rétention

14h20 Défense incendie et rétention : approche méthodologique

Règles D9 et D9A : évolution et approche du SDIS ; préconisations générales de sécurité incendie et autonomie des moyens d'extinction et de confinement

SDIS 01 (à confirmer)

15h10 Rétention des eaux d'extinction incendie

Comportement de l'écoulement, modélisation des volumes disponibles et préconisations – Etude de cas

Jean-David CUZIN – GINGER BURGEAP

16h00 Optimisation des volumes

Approche méthodologique pour optimiser les volumes d'extinction et les volumes de rétention à mobiliser – Etude de cas

Marie BABEAU & Maikel LOPEZ – EFECTIS France

16h50 Conclusion et clôture de la journée

Dominique BONO – Président d'APORA